RAPPORT D'EVALUATION A MI-PARCOURS

PROJET TRAGNAMBO

CARE – PROGRAMME SUD

FORT-DAUPHIN

Présentée par : Mme RONDRO-HARISOA Lydia

Abréviations

AUE	: Association des usagers de l'Eau
AUP	: Association des Usagers de Pistes
AUR	: Association des Usagers de la Route
CARE	: Cooperation for Assistance Relief Everywhere
CCD	: Comité Communal de Développement
CDF	: Comité de Développement du Fokontany
CUMA	: Cultures Maraîchères
CR	: Commue Rurale
DRDR	: Direction Régionale du Développement Rural
FKT	: Fokontany
IEC	: Information – Education - Communication
HIMO	: Haute Intensité de Main d'œuvre
MAFA	: Masoivohan'ny Fampandrosoana
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation Paysanne
OPCI	: Organisme Public de Concertation Intercommunale
PCD	: Plan Communal de Développement
PHBM	: Projet du Haut Bassin de Mandrare
PTA	: Programme de Travail Annuel
PTT	: Programme de Travail Trimestriel
RI	: Riziculture Irriguée
RIP	: Route d'Intérêt Provinciale
SO	: Socio-Organisateur
RP	: Riziculture Pluviale
VCT	: Vivre Contre Travail

Sommaire

Faits saillants

Niveau de Résultats attendus du projet

Au niveau de la finalité du projet

– A mi-parcours du projet, un accroissement de la production et des revenus des ménages est possible ;

– Des variétés améliorées de cultures vivrières (riz, manioc et maraîchères) et de nouvelles cultures d'exploitation (Baie rose et piment) sont introduites dans la zone du projet. La diffusion et les tests auprès des paysans pilotes ont permis d'obtenir un niveau d'adoption et d'adaptation appréciable et d'autres agricultures sont preneuses de ces nouvelles variétés et cultures.

– L'appui technique des producteurs de café pour l'obtention d'une meilleure qualité exportable a permis la mise en place d'un partenariat de paysans exportateur.

– Des pratiques culturales plus performantes sont adoptées par les organisations de producteurs encadrés (recépage et nouvelles plantations de café, les systèmes de riziculture améliorée et repiquage en ligne). Pour le système tanety, des sites de référence sont mis en place pour le Semis Direct sur couverture végétal, pratique favorisant la conservation de la fertilité du sol et réduisant le temps et la main d'œuvre de sarclage.

Au niveau du but du projet

La première étape du projet a été consacrée aux essais de diffusion des techniques améliorées avec de nouvelles variétés.

Cette activité a été menée avec quelques paysans volontaires et les années suivantes une diffusion à grande échelle pourra contribuer à l'atteinte du but du projet qui est de toucher la majorité des ménages.

Toutefois, le but de faire émerger des organisations communautaires aptes à prendre en mains leur propre développement et entravé par absence d'une approche plus appropriée et plus percutante.

De plus les partenaires techniques du projet affichent des résultats mitigés dus à un faible niveau de compétences des agents de terrain et une insuffisance d'implantation des superviseurs et coordonnateurs.

Impressions générales

– Pertinence du projet par rapport à la situation de précarité et aux potentialités des zones d'intervention (Zone d'Efaho – d'Ambolo) ;

– Equipe technique du projet jeune, battante et entreprenante à conscience professionnelle remarquable ;

– Beaucoup de réalisations remarquables. Beaucoup reste à faire avec recentrage des stratégies de mise en œuvre des activités pour que les zones Efaho et Ambolo soient effectivement le Tragnambo de la région.

1 Introduction

Le projet « Tragnambo » du Programme Sud de CARE, est un projet de développement intégré conçu pour assurer la sécurité alimentaire de 7.000 ménages dans les huit (08) communes du District de Taolagnaro, Région ANOSY, Province de Toliara.

L'objectif du projet est l'amélioration durable et équitable de la sécurité alimentaire dans les deux (02) zones d'intervention par le biais de l'augmentation de la production et la pérennisation de l'évacuation des produits agricoles. Ainsi, la zone d'Efaho et la zone d'Ambolo deviendront le Tragnambo ou grenier à vivres de la région d'Anosy et d'Androy.

(Carte localisation des communes d'intervention du projet Tragnambo).

Le résumé du projet est annexé à ce rapport.

2 Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation à mi-parcours est une revue stratégique des interventions du projet. Il s'agit de :

– Evaluer la pertinence / cohérence des activités menées par le projet en rapport avec les stratégies et les objectifs du projet ;

– Constater les réalisations du projet et apprécier les résultats obtenus par rapport aux prévisions ;

– Identifier des problèmes rencontrés sous divers aspects (institutionnel, organisationnel, approches, technique…) de la mise en œuvre du projet pour tirer des leçons et donner des recommandations amélioratives pour la poursuite du projet.;

– Connaître les modalités de mise en œuvre du projet pour apprécier l'atteinte des objectifs visés ;

– Evaluer la relation de partenariat entre CARE – ASOS – FAFAFI afin d'en tirer une collaboration plus performante pour une programmation future.

3 Méthodologie

La méthodologie d'évaluation comprend les étapes suivantes :

– Revue des documents techniques du projet à savoir document de projet – cadre logique – rapports – PV de réunion de coordination – PTT et PTA ;

– Collecte d'informations au niveau de l'équipe du projet, des bénéficiaires et des partenaires ;

– Traitement et analyse des données collectées pour en ressortir les conclusions préliminaires ;

– Présentation des conclusions préliminaires, éléments de discussion de l'atelier d'évaluation participative du projet ;

– Synthèse des recommandations ;

– Rédaction du rapport final d'évaluation.

Le tableau n°01 ci-après présente les activités menées pour cette évaluation.

Tableau n° 01 : Méthodologie de réalisation des activités d'évaluation

ACTIVITES	OBJECTIFS	RESULTATS	METHODE
1- Compiler et exploiter les documents techniques du projet (cadre logique, document de projet, rapport annuel, mémos de coordination,…).	- Prendre connaissance des tenants et aboutissants du projet. - Compréhension des méthodes et approches du projet.	- Mode de réalisation du projet connu. - Système de gestion du projet compris.	- Exploitation des documents. - Interview du personnel du siège

ACTIVITES	OBJECTIFS	RESULTATS	METHODE
2- Organiser une séance de réunion de briefing avec l'équipe du projet suivi d'entretien avec les membres de l'équipe	- Connaissance du projet, de l'avancement des réalisations et les principaux problèmes rencontrés par l'équipe	- Situation des réalisations du projet - Identification des principaux problèmes	- Tenir séance de travail avec l'équipe du projet - Entretien avec quelques membres de l'équipe (superviseur de zone – superviseur technique)
3- Visite de terrain (témoignage, perceptions de la communauté et des parties prenantes locales,…).	- Constater les réalisations - Rencontrer les bénéficiaires, les autorités locales et les agents de terrain du fonds pour appréciation : . niveau d'efficacité du système gestion projet . contraintes/atouts de mise en œuvre . intérêts et de leur rôle/participation.	- Efficacité du système évaluée - Réelles attentes des bénéficiaires et partenaires, par rapport aux objectifs du projet, connues - Problèmes rencontrés identifiés - Effectivité du suivi/contrôle connue.	- Diagnostic participatif au niveau des acteurs (Focus group). - Entretiens individuels auprès des différents types d'acteurs. - Voir de visu les réalisations
4- Interview des partenaires du projet	- Apprécier la compréhension et l'engagement des partenaires vis-à-vis de la mise en œuvre du projet - Connaître les perceptions des autres partenaires sur le projet	- Perceptions des partenaires connus	- Entretiens avec les partenaires ASOS et FAFAFI - Entretien avec les autres partenaires (DRDR – Région …)
5- Traitement et Analyse des données collectées	- Tirer les conclusions préliminaires à enrichir et à discuter lors de l'atelier d'évaluation participative.	Conclusions préliminaires, éléments de base des travaux de l'atelier définis.	- Dépouillement, traitement et analyse des données collectées
6- Préparer l'atelier (méthodologie, documents, programme…).	- Réaliser l'atelier dans les meilleures conditions de facilitation.	- Programme établi - Documents supports d'atelier prêts - Outils d'atelier élaborés.	- Travail à effectuer avec l'équipe de gestion du projet.
7- Faciliter l'atelier d'évaluation	- Réaliser l'atelier dans les meilleures conditions de facilitation.	- Déroulement de l'atelier satisfaisant avec les résultats escomptés.	- Approche hautement participative privilégiant méthode déductive andragogique
8- Synthétiser les résultats de l'évaluation	- Rédiger le rapport d'évaluation	- Rapport d'évaluation disponible	- Rédaction

4 Résultats de l'évaluation

Ce paragraphe donne la synthèse des données collectées, les conclusions et les recommandations de l'évaluation, présentées selon l'ordre des quatre (04) stratégies définies dans le document de projet.

Ces conclusions résultent de la synthèse de toutes les informations collectées durant toutes les étapes des investigations.

Les données collectées présentées dans les tableaux ci-après ont permis de faire une revue des activités.

4.1 Stratégie 1 : Structuration du monde rural pour une bonne gouvernance du développement local

Objectif 1.1 : Désenclaver à long terme de la zone du projet (Réouverture / Réhabi1itation des infrastructures)

Activités prévues	**Activités réalisées**	**Activités non réalisées ou mal réalisées**
1- Pérennisation d'un système d'entretien de l'axe d'accès (RIP 118 U) :		
- Travaux de réhabilitation de la RIP 118 (Axe Soanierana – Ranomafana) pour la rendre praticable	- Traitement de dix points noirs pour l'entretien / la réouverture de la RIP 118 (Traitement des chaussées dégradées et Reconstruction de ponts)	(Pas de référence)
- Mise en place système de pérennisation	- Création de l'OPCI (10 Maires de l'axe Soanierana – Bevoay) - Discussion avec la région sur l'instauration du péage	- Mobilisation sociale pour la mise en place des AUR - Mise en place de système de péage viable
Raisons des non réalisations	**Problèmes**	**Mesures d'accompagnement**
- Réticence des paysans pour se regrouper dans une association dont les intérêts sont méconnus	- Inexistence de solidarité de la société - Niveau d'instruction très faible	
- Discussion au niveau de la Région qui projette de responsabiliser le district pour la mise en place du système de péage	- Attente décision de la Région et du District	

Activités prévues	**Activités réalisées**	**Activités non réalisées ou mal réalisées**
2- Réhabilitation et réouverture des pistes rurales		
- Réhabilitation pistes rurales avec le système HIMO/VCT (02 pistes rurales planifiées)	- Piste rurale Eminiminy : Réouverture de la piste reliant Andranomalio et Eminiminy (10,65km) - Piste rurale Tananevo : Réouverture de la piste reliant	- Planification des interventions futures

	Ranomafana et Tanambao / EZAMA (7,35km)	
- Pérennisation des systèmes d'entretien pour les pistes rurales	- Création de 02 AUP - Mobilisation des AUP pour la mise en place d'un système d'entretien efficace	- Formalisation en cours - Mise en place d'un système d'entretien efficace
Raisons des non réalisations	**Problèmes**	**Mesures d'accompagnement**
- Les usagers sont peu responsabilisés à cause de leur réticence pour s'adhérer dans une association	- Inexistence de solidarité et non cohésion de la société Antanosy - Niveau d'instruction très faible	- Réalisation apport bénéficiaire (non suffisant)

Conclusion 1 :

Des efforts considérables ont été fournis malgré le retard de démarrage du Projet avec des initiatives exogènes marquantes par rapport à la population bénéficiaire.

Suivant analyse des informations collectées, les points forts et les points faibles de ce volet de désenclavement sont :

– La réalisation des travaux avec le système HIMO/VCT s'est avérée efficace grâce à une bonne organisation et gestion de l'équipe du projet.

– Une faible participation des AUP sur la réalisation des apports bénéficiaires a été constatée. Ceci résulte du faible niveau de mobilisation des bénéficiaires pour leur implication dans le processus de planification des travaux.

– Malgré de la création de l'OPCI, le système de pérennisation de la RIP 118 U n'a pu être déterminé à cause de la faible implication des maires et la faible mobilisation des usagers.

– La notion d'appropriation pour la prise de responsabilité dans l'entretien et la protection des infrastructures réhabilitées n'est pas acquise du fait de l'insuffisance de sensibilisation de la population et de la mise en place de l'organisation des usagers (AUP) seulement après la mise en place des infrastructures.

– Compte tenu de la rapidité des actions, les CR touchées directement n'a pas pu appuyer le projet sur la mobilisation des bénéficiaires. En effet, les parties bénéficiaires non préparées n'arrivent pas à suivre la vitesse « grand V » du projet.

Recommandation 1 :

Activités à entreprendre :

– Reprendre et renforcer la sensibilisation des populations avec étroite collaboration entre Projet Tragnambo et les Autorités Locales (AL) aussi bien Commune Rurale (CR) Que Fokontany (FKT).Autant que possible les représentants des CR et les chefs quartiers doivent accompagner les agents du projet dans les campagnes de sensibilisation à faire au niveau même des FKT.

– Planification des réalisations / activités à faire avec les bénéficiaires avec partage des responsabilités (Projet, CR, FKT, population) notamment pour la définition du système de pérennisation des infrastructures à réhabiliter ou à créer avec le renforcement de capacités technique et gestionnelle des AUR et AUP.

La recommandation sur la planification participative suit les étapes suivantes :

– Les besoins en matière de pistes rurales sont à identifier avec les communautés bénéficiaires. Cette étape est suivie d'une réunion des communautés avec le projet pour discuter de la faisabilité de la réhabilitation ou de la création de la piste.

– L'étape d'après est nécessaire pour impliquer les communautés dans les activités à entreprendre. Il s'agit de leur expliquer l'intérêt de leur apport bénéficiaire pour une appropriation des infrastructures qui leur sont destinées. Leur engagement doit être assuré.

– La communauté concernée fait une demande de réhabilitation / réouverture de piste. La demande qui passe par la mairie pour accord de cohérence au PCD et pour communication, la mairie transmet la demande à la Direction du projet.

– Une réunion tripartite, Projet, CR et bénéficiaires établit la planification des travaux à réaliser avec partage de responsabilité (part du projet, part de la CR et part des communautés).

Objectif 1.2 : Permettre l'émergence d'organisations paysannes

Activités prévues	**Activités réalisées**	**Activités non réalisées ou mal réalisées**
1- Amélioration de la gestion et développement des structures productives		
- Construction et réhabilitation des barrages d'irrigation (392,76 ha)	- Fokontany de Ezama, dans la CR Ranomafana (en cours) - Fokontany d'Enakololo, dans la CR Ranomafana (opérationnel) - Fokontany d'Enosiary, dans la CR Enaniliha (opérationnel) - Fokontany de Namagnona, dans la CR Fenoevo (en cours) - Fokontany de Tonave, dans la CR Mandiso (opérationnel)	- Travaux en cours 02 barrages
- Création et redynamisation des AUE	- 05 AUE dont 02 formelles	- Formalisation de 03 AUE - Formation des membres sur le plan fonctionnel et gestionnel de leur association
- Création d'OP - Création des groupements de commercialisation par l'approche filière	- 04 Groupements dont un (01) filière café et (03) filière Baie Rose	- Promotion de stockage groupé - Mobilisation des producteurs insuffisante pour la création d'OP

Raisons des non réalisations	Problèmes	Mesures d'accompagnement
- Faible motivation des paysans à se lancer dans une nouvelle activité agricole à moins de voir une démonstration réussite	- Réticence des producteurs à la vie associative	- Collaboration avec les paysans volontaire pour les démonstrations sur les activités agricoles - Pour motiver les paysans à adhérer dans une association, instauration du mode de cooptation (OP)

Conclusion 2 :

Concernant l'émergence des OP, la réussite d'une association est basée sur trois (03) principes fondamentaux :

- La gestion aussi bien technique / managériale que financière de l'association doit être la plus transparente possible.
- La responsabilisation de tous les membres est de mise et non seulement des dirigeants de l'association.
- La communication notamment les rapports au niveau de l'association est nécessaire et doit être effective.

La principale contrainte de la zone est la mentalité des gens. En effet, la méfiance mutuelle règne et rend difficile la création d'association mais il y a aussi la méfiance vis-à-vis de l'extérieur (projet, techniciens…) avec la peur de se voir « volées » leurs terres.

Toutefois, les paysans ne sont pas insensibles aux innovations et aspirent à une meilleure condition de vie, mais il leur faut un appui régulier et beaucoup de sensibilisation. Et l'incompréhension ou la méconnaissance des intérêts de s'organiser ainsi que les échecs des associations mal gérées constituent également des blocages à l'émergence d'OP.

L'adhésion dans une Association des Usagers de l'Eau (AUE) est de fait selon le code de l'eau à Madagascar. Les usagers de l'eau d'irrigation ou riziculteurs sont mal informés de leurs obligations pour une meilleure appropriation des infrastructures conçues pour eux.

Les Réseaux HydroAgricoles (RHA) constituent une priorité pour les zones du projet qui ont une potentialité rizicole.

Pendant la première phase, la zone d'Efaho n'a bénéficié que d'un seul barrage contre quatre (04) pour la zone d'Ambolo.

Recommandation 2 :

- Le projet doit s'investir en mobilisation sociale pour conscientiser les paysans des avantages et intérêts d'une adhésion volontaire à une structure associative.
- La formation des associations existantes ou à créer est très importante pour leur auto-promotion, tant sur les aspects organisationnels que techniques.
- L'appui du projet est sollicité pour la formalisation et la mise en fonctionnement des OP.

– Le bas niveau d'instruction pour pouvoir tenir les rôles de membres de bureau d'association requiert des activités d'alphabétisation fonctionnelle, ce volet est déjà envisagé dans le document de projet et sa mise en œuvre est souhaitée.

– Adoption de l'approche genre au cours de la mobilisation et sensibilisation des paysans ;

– La collaboration des responsables des CR et du projet est nécessaire pour la mobilisation de la communauté ;

– Les actions périodiques de mobilisation et de redynamisation sont nécessaires pour la maturation des associations et le changement de comportement des membres.

– Pour les Réseaux Hydro-Agricoles (RHA), faire une planification à deux niveaux : -au niveau CR et projet : priorisation des RHA à réaliser avec des critères socio-économiques bien définis (surfaces à irriguer, nombre de bénéficiaires, maturation et engagement des AUE créées pour les apports bénéficiaires, coût des travaux…)

– Au niveau Projet et AUE : planification des travaux avec au préalable la réalisation des apports bénéficiaires.

– Assurer la formation des AUE en matière de gestion d'une association et de techniques d'entretien et de maintenance des RHA réhabilités ou créés (Formation fonctionnelle)

– Effectuer une sensibilisation des riziculteurs pour une appropriation des RHA réhabilité/créé car ils en assureront la Gestion, l'Entretien et la Police (GEP). De même, leur communiquer l'approche classique des Périmètres irrigués en vue de l'obtention d'appui pour la création/réhabilitation de RHA.

Objectif 1.3 : Renforcer les capacités des 08 Communes dans le cadre du processus de décentralisation

Activités prévues	**Activités réalisées**	**Activités non réalisées ou mal réalisées**
- Renforcement des CCD, mise en œuvre des PCD	- Création de l'OPCI - Voyage organisé en matière de gestion de pistes rurales pour les 10 Maires de l'OPCI	- Renforcement de capacités des CCD - Réactualisation de PCD
- Conseiller les communes dans la collecte et l'utilisation des ristournes	Activité non entamée	- Appui aux communes
Raisons des non réalisations	**Problèmes**	**Mesures d'accompagnement**
- Manque de communication entre le projet et les communes	- Faible implication des communes dans les réalisations surtout physique du projet	- Réunion avec les Maires à chaque réalisation

Objectif 1.4 : Renforcer les capacités des structures de coordination décentralisée

Activités prévues	**Activités réalisées**	**Activités non réalisées ou mal réalisées**
- Coordination locale	- Appui à l'OPCI pour la coordination inter-communale en matière de gestion de la RIP 118	- Système de pérennisation RIP 118 non déterminé
- Coordination régionale	- Introduction du CARE au sein du GTDR (Membre de bureau – représentant des ONG)	
Raisons des non réalisations	**Problèmes**	**Mesures d'accompagnement**
- Manque de motivation et d'implication des CCD et des maires	- Faible niveau d'instruction	- Mobilisation des membres du CCD - Renforcement de capacités

Conclusion 3 :

La satisfaction des maires sur la réalisation du projet, notamment en terme de désenclavement et d'infrastructures hydro-agricoles témoigne une perception positive du projet par les bénéficiaires.

Le voyage organisé à Ambalavao pour les 10 Maires concernés par la RIP 118 regroupés dans l'OPCI MANEFA, a permis à ces derniers de prendre connaissance des expériences réussies des AUP de la piste Ambalavao – Andringitra (Province de Fianarantsoa).

Bien qu'encouragés après ce voyage d'études, les maires d'Efaho et d'Ambolo démontrent un faible niveau de motivation. Cet état des choses a pu être dévoilé et a pour cause le problème financier (salariés impayés) que vit les 08 Communes Rurales et les Chefs quartiers depuis cinq (05) mois.

De plus, les maires reconnaissent leur faible implication dans le projet, en tant que responsables du développement de leurs localités, du fait de leur méconnaissance des objectifs, stratégies et activités du projet.

Concernant les CCD des Communes, ils existent mais n'ont pas les capacités requises pour assumer leurs fonctions de pilotage de l'élaboration et de la mise en œuvre des PCD. L'état actuel des PCD ne permet pas leur opérationnalisation.

Recommandation 3 :

- Le projet est sollicité à programme une campagne d'information /communication dans les 8 Communes Rurales (CR) de la zone d'intervention concernant les tenants et aboutissants du projet (objectifs, stratégies et activités).
- Communication préalable des activités sur les lieux même des travaux à réaliser afin d'impliquer les bénéficiaires es et les Autorités Locales pour une meilleure appropriation et responsabilisation.
- Définir une stratégie de collaboration entre le Projet et les Maures pour une bonne gouvernance du développement local notamment en matière de suivi/évaluation, de contrôle et de communication.

– Dans le cadre de l'actualisation des PCD, renforcer les capacités des CCD qui ne maîtrisent pas leurs rôles et fonctions en tant qu'équipe de pilotage du processus d'élaboration et de mise en œuvre du PCD et mettre en place les Comités de Développement des FKT (CDF) pour renforcer la mobilisation communautaire dans le processus du développement local.

– Le renforcement de capacités des quatre (04) communes non éligibles sur le projet ACORDS revient au projet « Tragnambo » à moins de négocier avec le projet ACORDS.

Objectif 1.5 : Alphabétiser les adultes partenaires du projet

Activités prévues	**Activités réalisées**	**Activités non réalisées ou mal réalisées**
- Recherche de partenaire spécialisé en matière d'alphabétisation fonctionnelle	Activité non entamée	- Partenaire spécialisé en matière d'alphabétisation à identifier
Raisons des non réalisations	**Problèmes**	**Mesures d'accompagnement**

Conclusion 4 :

On constate un taux d'analphabète élevé dans la zone du projet, près de 70% de la population. Cette situation constitue un obstacle à l'accès à l'information et à une participation effective dans le processus de développement (peur des paysans des affaires administratives et des signatures de document) et risque de difficulté d'adoption des innovations techniques.

Recommandation 4 :

– Planification des activités d'alphabétisation fonctionnelle pour les membres des associations existantes ou créées avec possibilité de collaboration du service technique déconcentré de la population à Fort-Dauphin

4.2 Stratégie 2 : Intégration économique au marché

Objectif 2.1 : Mettre en adéquation l'offre et la demande

Activités prévues	**Activités réalisées**	**Activités non réalisées ou mal réalisées**
1- Favoriser l'émergence de nouvelles opportunités de commercialisation	- Diversification ressources de revenu des ménages par l'introduction des filières diversifiées : Café – Baie Rose – Piment - Etablissement de contrat de performance entre Producteurs et Opérateurs Economiques	- Renforcement de capacités des OP sur la technique de négociation - Formation technique sur la conservation des produits - Négociation avec les opérateurs locaux pour la vente des CUMA

	- Initiation à l'identification des opérateurs locaux pour la vente des CUMA - Promotion d'autres filières : Gingembre - Pervenche	
2- Appuyer la transformation des produits agricoles	Activité non entamée	- Identification des produits à transformer - Formation sur la technique de transformation
3- Développer les marchés des intrants et matériels agricoles	- Sensibilisation des producteurs sur la nécessité d'utilisation des intrants tels fertilisants – semences améliorés … - Identification de fournisseurs des intrants et petits matériels agricoles pour la mise en place centre d'approvisionnement de proximité	- Mise en place centre d'approvisionnement de proximité dans les zones d'intervention
4- Mettre en place un système d'information agricole	- Mettre en relation les producteurs et les acheteurs / Opérateurs économiques - Confection plaquette de présentation - Diffusion des émissions radiophoniques	- Renforcement de capacités des producteurs en agribusiness
Raisons des non réalisations	**Problèmes**	**Mesures d'accompagnement**
- Ne figure pas dans le PTA et PTT		

Objectif 2.2 : Promouvoir et développer les marchés ruraux de la zone

Activités prévues	**Activités réalisées**	**Activités non réalisées ou mal réalisées**
1- Organisation des foires agricoles et utilisation de la radio rurale	Activité non entamée	
Raisons des non réalisations	**Problèmes**	**Mesures d'accompagnement**

Conclusion 5 :

Le café, culture de rente traditionnelle et les autres cultures d'exportation (poivre, vanille, girofle) constituent certes une source de revenus mais les besoins pressants se portent sur les cultures vivrières (riz, manioc, maïs, légumineuses) qui souffre de l'insuffisance voire manque de semences, de matériels agricoles (charrues, sarcleuses…) et d'autres intrants nécessaires pour l'amélioration de la production (engrais, produits phytosanitaires…)

Les potentialités agricoles des régions du Vakinankaratra, du Lac Alaotra et de Melaky ont été évoquées, eu égard à celles de la zone du projet qui pourrait avec l'appui du projet, devenir comme ces régions des greniers de leurs zones environnantes.

Le rôle des dirigeants des CR est important en matière de sensibilisation de la population à promouvoir les cultures vivrières pour la sécurité alimentaire de la zone et le café de qualité pour satisfaire et pérenniser les partenariats avec les opérateurs économiques.

Pour les cultures d'exportation (Piment – Baie Rose – café), la production est encore insuffisante et les paysans manquent de matériels et de crédit pour l'extension de leur exploitation.

La Baie Rose et le café sont les cultures de rente adoptées pour la valeur ajoutée qu'elle apporte, mais très peu de paysans, les plus nantis, ont suffisamment des terres pour pratiquer ces cultures en grande échelle.

La diversification est basée sur les cultures de rente au détriment des cultures vivrières.

Les associations de producteurs autour de la commercialisation sont formées uniquement sur le plan technique.

Le projet a identifié une culture à fort potentiel économique, la pervenche, un intérêt manifesté par un collecteur local en est à l'origine. Le fort potentiel est lé d'une part à la demande existante mais aussi aux caractéristiques rustiques de la plante donc facilement adoptable et vulgarisable.

Recommandation 5 :

- Le désenclavement de la zone, grâce à l'ouverture de la RIP 118 et des pistes offre une opportunité pour le renforcement des actions de développement des marchés ruraux.
- Pour le café, les paysans proposent l'ouverture de marchés organisés au niveau local/communal pour la collecte/l'achat de la production par les Opérateurs Economiques (OE) partenaires. Cette approche peut être une activité de marketing de café de qualité incitant les autres producteurs réticents à augmenter la production sur le marché. L'accès au marché des différents groupes sociaux sera ainsi assuré.
- L'organisation des marchés locaux est une opportunité pour l'amélioration des recettes des ristournes pour les CR.
- Promouvoir la diversification des cultures vivrières en assurant l'accès aux intrants et matériels agricoles. Pour cela, une opération « charrues » est souhaitée et la mise en place de centres d'approvisionnement en intrants agricoles est préconisée (semences, engrais…). Ainsi, avec l'augmentation de la production en cultures vivrières, la zone Ambolo contribuera à la finalité du Projet « Trangnambo ».

– Le développement de la CUMA nécessite la recherche de débouchés, de même pour l'apiculture, le miel d'Ambolo étant apprécié.

– Une étude économique pour la filière Baie Rose et Piment est recommandée afin de justifier la poursuite de ces actions.

– La vanille et le poivre constituent des productions de niche, l'appui du projet se concentrera sur la structuration de producteurs intéressés.

– Quant au litchi, recommandé par la Région dans le cadre des Initiatives à Résultats Rapides (IRR), se cantonner à la mise en réseau pour une approche filière de qualité si les opérateurs économiques ne sont pas assurés sur la durabilité de leurs actions.

– La culture de pervenche peut constituer une source de revenus d'appoint bien qu'elle soit peu rémunératrice. Aussi pour l'adoption de telle culture, le projet pourra se focaliser sur les ménages les plus démunis.

– Dans le cadre du projet « Tambiroa », des petits essais de cette culture peuvent être entamés à Manantenina.

4.3 Stratégie 3 : Promotion de la production agricole

Objectif 3.1 : Permettre l'accès à des services de recherche et de vulgarisation de qualité

Activités prévues	Activités réalisées	Activités non réalisées ou mal réalisées
1- Production d'un référentiel technique de qualité	- Etablissement des itinéraires techniques sur les spéculations telles rizicultures et autres cultures vivrières – culture de rente – culture maraîchère - Introduction de nouvelle variété (Riz – Manioc – café – vanille) - Mise en place des sites de référence et des parcelles de démonstration pour la production de référentiel technique	
2- Développement de la production rizicole	- Etablissement de calendrier cultural pour les spéculations à développer - Diffusion des méthodes de riziculture intensive (grande saison, saison intermédiaire et contre saison) à petite échelle - Sensibilisation sur l'utilisation des engrais	- Développement et diversification d'autres cultures vivrières (Maïs – Haricot …) - Production à grande échelle
3- Promotion en intensification d'autres cultures	- Diversification culture de rente par l'introduction du Piment, Baie Rose, Poivre, Vanille et arboricultures … - Vulgarisation et diversification	- Formation technique pour l'entretien et le traitement des productions - Appui technique à la CUMA

	de la culture maraîchère - Relance de l'apiculture et de la Pisciculture	- Extension de l'apiculture et de la pisciculture
Raisons des non réalisations	**Problèmes**	**Mesures d'accompagnement**
- Faible motivation des paysans surtout pour les plus démunis de produire à grande échelle - Nécessité d'un appui technique rigoureux - Débouché de la filière apiculture et pisciculture non identifié	- Insuffisance de terre à cultiver - Insuffisance de matériels agricoles voire archaïque au niveau des paysans - Délaissement des filières apiculture et pisciculture par les paysans	- Formation technique sur le tas dispensée par les agents de FAFAFI et/ou par les clients potentiels - Recherche de débouchés pour les filière apiculture et pisciculture

Conclusion 6 :

– Riziculture Irriguée (RI) :

Les rizières sont en situation de mauvaise maîtrise d'eau. Les barrages datant du première République sont vétustes et ne peuvent pas irriguer les surfaces nouvellement aménagées. La productivité et la production restent faibles malgré les efforts déployés avec le peu de ressources disponibles.

L'introduction de nouvelle variété polyaptitude dénommée SEBOTA testée au niveau de quelques paysans en saison 2004-2005 avec de bons résultats (3T/Ha) a suscité l'intérêt des riziculteurs, mais la sécheresse de trois mois de la contre saison 2005 n'a pas permis d'obtenir des résultats sur les productions et rendements.

La campagne rizicole, de saison comme de contre saison, a rencontré un sérieux problèmes de pou de riz. C'est un fléau que la zone n'a pas connu auparavant.

– Riziculture pluviale (RP) :

C'est une culture encore peu répondue. Le produit riz constitue à la fois une source de revenue et un produit de consommation alimentaire. Les paysans sont très intéressés, notamment ceux qui possèdent peu (ou pas) de rizière irriguées.

La colonisation des terres de tanety et possible du fait de leur disponibilité et cela présente une alternative aux actions néfastes des défrichements des forêts et des feux de brousse pour les cultures de Tavy.

– Autres cultures vivrières :

La diversification de cultures nécessite l'introduction de variétés des cultures à cycle court telle que la pomme de terre, maïs, haricot … et cultures maraîchères. Les cultures vivrières à cycle court ont une double finalité, elles peuvent constituer des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et offrent une opportunité pour l'amélioration de nutrition en milieu rural.

Attention particulière est portée sur la culture de pomme de terre. Bien adaptée à la zone, cette spéculation déjà pratiquée par les paysans depuis son introduction il y a une dizaine d'années est une source potentielle de revenu.

– Elevage :

Ce volet est une plus value de l'atelier d'évaluation participative. Il a été surtout évoqué en terme d'intégration agriculture – élevage.

Le faible effectif de cheptel bovin a comme corollaire la faible disponibilité de fumier de parc organique.

La gestion irrationnelle du cheptel bovin entraîne les difficultés rencontrées au niveau de l'agriculture (insuffisance de force de travail du sol, insuffisance de fumier organique car non parcage des zébus).

L'apiculture moderne est pratiquée par une centaine de paysans dans la zone Nord. Encadrement par FAFAFI avant le projet a été interrompue. Le produit miel entre dans l'alimentation mais constitue un potentiel pour l'augmentation des revenus.

La pisciculture concerne très peu de paysans et est concentrée dans la Commune Rurale de Fenoevo. La production est surtout destinée à l'autoconsommation. Le problème réside dans le manque d'alevins de proximité et des vols dans les étangs qui sont installés assez loin des villages.

Recommandation 6 :

– Doter les riziculteurs de variétés à cycle court comme le SEBOTA pour pouvoir effectuer au moins deux récoltes par an. Mais assurer les mesures d'accompagnements comme la disponibilité des semences et des matériels agricoles (charrue, sarcleuse, pulvérisateur…) pour pouvoir adopter les nouveaux itinéraires techniques préconisés tels que le SRA, le repiquage en ligne … ainsi que les formations techniques.

– Introduction de nouvelles variétés de riz pluvial à cycle court en poursuivant la diffusion des variétés B29 et FOFIFA 154.

– La recommandation pour le RI est aussi valable pour le RP quant à la mise à disposition des facteurs de productions (semences, engrais, matériels …)

– Les parcelles de démonstration des nouvelles variétés avec les techniques appropriées sont les meilleures approches de vulgarisation pour les paysans. Les champs écoles sont également efficaces car les paysans voient et pratiquent à la fois.

– Les sites de référence de semi-direct sont à étendre dans toutes les CR d'intervention.

– Mettre à la disposition des paysans des semences améliorées d'espèces vivrières appropriées à leur localité agro-écologique que le projet aura le soin d'identifier par diagnostic participatif au niveau des FKT.

– L'accès aux moyens de production est primordial pour l'extension des exploitations. Il s'avère donc important de considérer la mise en place de centre d'approvisionnement de proximité en intrants agricoles.

– Pour pallier à l'insuffisance d'engrais organique, les formations en compostage sont à reprendre et à intensifier et introduire le système de rotation.

– Introduction de la notion de gestion du terroir.

– Dans le cadre du programme PAPAT, CARE/FAFAFI ont joué un rôle important dans le Sud pour le développement de la culture de pomme de terre. Il serait intéressant et judicieux de capitaliser les acquis, d'identifier les contraintes actuelles des producteurs pour promouvoir un programme filière pomme de terre qui s'avère intéressant pour la zone d'étude, surtout le Nord (semences, itinéraire technique, autres moyens de production, débouchés, structuration des producteurs …).

– Pour une meilleure disponibilité de fumier de parc et pour une utilisation optimale des animaux pour les travaux agricoles, développer un programme de gestion du cheptel bovin tenant compte de l'amélioration de l'alimentation et de santé animale.

– Pour l'apiculture et la pisciculture, renforcer la sensibilisation et l'encadrement de ceux qui pratiquent déjà et assurer l'approvisionnement en alevins, en ruches améliorées et en attire essaims.

– Une Planification participative des calendriers agricoles (Projet – Paysans) est nécessaire afin d'éviter les dérapages comme le retard d'approvisionnement en semences et autres intrants.

– Une recherche – action est recommandée pour accompagner la diffusion de nouvelles variétés dont la sélection et les essais d'adaptation ont été réalisés dans d'autres zones agro-écologiques et de situation pédologique différentes. Pour cette activité, faire recours à la FOFIFA, Organisme national de recherche agricole.

– Pour les ménages les plus vulnérables peu réceptif aux interventions et dont les préoccupations principales concernent les besoins fondamentaux et vitaux qui sont les nourritures journalières de la famille, la diversification des cultures par l'introduction de nouvelle variété et d'espèce vivrière dont la culture maraîchère est à considérer par le projet. Pour cela, effectuer une enquête socio-économique par zone (Efaho et Ambolo) pour recenser les ménages les plus démunis par FKT/CR afin de recentrer la stratégie d'intervention suivant les spécificités des publics cibles.

Objectif 3.2 : Engager un processus de sécurisation foncière

Activités prévues	**Activités réalisées**	**Activités non réalisées ou mal réalisées**
1- Sécurisation foncière relative et dotation foncière collective	Activité non entamée	Facteur limitatif du Projet
Raisons des non réalisations	**Problèmes**	**Mesures d'accompagnement**
- Facteur limitatif à la promotion des productions agricoles est l'accès à la terre	- Situation foncière non légalisée	

Objectifs 3.3 : Identifier un système de financement adapté au contexte : diagnostic

Activités prévues	Activités réalisées	Activités non réalisées ou mal réalisées
1- Mise en place d'un système micro-crédit	Activité non entamée	
Raisons des non réalisations	**Problèmes**	**Mesures d'accompagnement**

Conclusion 7 :

Les volets foncier et crédit n'ont pas été abordés jusqu'ici.

Le foncier est pourtant considéré comme un facteur limitatif dans le développement agricole car il est à l'origine de conflit entre les communautés. C'est un des facteurs explicatifs majeurs de la non implication des paysans les plus pauvres et les plus démunis dans les nouvelles spéculations (Baie Rose – Piment). Le manque de terre est un blocage de participation aux cultures de rente.

Le faible pouvoir d'achat des paysans constitue également un blocage pour le développement réel des actions.

Recommandation 7 :

Le facteur foncier soulevé dans tous les volets comme facteur limitatif, le projet peut déjà établir un état des lieux de la situation foncière notamment pour les terres de tanety où les délimitations restent floues.

Accélérer les activités prévues pour le volet crédit.

4.4 Stratégie 4 : Education nutritionnelle

Objectif 4.1 : Etablir un diagnostic communautaire participatif des problèmes nutritionnels

Activités prévues	Activités réalisées	Activités non réalisées ou mal réalisées
1- Formation des agents mobilisateurs et bilan des pratiques nutritionnelles	- Recyclage agents de l'ASOS sur la technique de transfert de message - Identification des volontaires (agents mobilisateurs) - Formation des volontaires	- Formation fonctionnelle des volontaires
2- Identification des contraintes et mise en œuvre des solutions appropriées	- Elaboration de plan d'action de sensibilisation et de communication - Inventaire des femmes enceintes et des enfants 0 à 3 ans - Dotation de matériels IEC	

	adéquats aux agents mobilisateurs - Conception fiche de suivi aux publics cibles - Renforcement de capacités technique et organisationnel des mères	
Raisons des non réalisations	**Problèmes**	**Mesures d'accompagnement**

Objectif 4.2 : Réduire le taux de malnutrition des enfants de moins de 3ans

Activités prévues	**Activités réalisées**	**Activités non réalisées ou mal réalisées**
1- Vulgarisation de mesures concrètes tendant à réduire la malnutrition infantile	- Renforcement de l'éducation nutritionnelle (Marionnette) - Créer des associations de femmes - Sensibilisation des femmes pour la CUMA et la consommation - Démonstration culinaire	
2- Promotion de l'allaitement maternel optimal	- Sensibilisation sur l'allaitement maternelle (immédiat et exclusif) - Sensibilisation sur la vaccination antitétanique	
3- Références aux CSB des cas pathologiques	- Orientation de la population cible auprès du CSB - Sensibilisation des groupes cibles de la vitamine A et des enfants à déparasiter - Renforcer la consultation prénatale des femmes enceintes dans le CSB	
Raisons des non réalisations	**Problèmes**	**Mesures d'accompagnement**

Objectif 4.3 : Améliorer le statut nutritionnel des femmes enceintes et des mères allaitantes

Activités prévues	**Activités réalisées**	**Activités non réalisées ou mal réalisées**
1- Education nutritionnelle de la femme enceinte	- Education des femmes enceintes sur la composition des aliments et du respect des trois repas - Sensibilisation à la prise de vitamine A - Sensibilisation à l'hygiène et à	

	l'assainissement (méthode wahs / boire de l'eau propre / utilisation sur êau)	
2- Education nutritionnelle de la mère	- Renforcement de la CUMA et leur consommation - Formation pratique sur la conservation et transformation des aliments - Education sur la composition des aliments par la démonstration culinaire - Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement (méthode wahs / boire de l'eau propre) - Réalisation des VAD/focus group auprès des mères cibles	
3- Utilisation de la radio rurale		
Raisons des non réalisations	**Problèmes**	**Mesures d'accompagnement**

Conclusion 8 :

Les messages sur l'allaitement maternel exclusif et immédiat ont été transmis et bien perçu par les groupes cibles qui semblent bien convaincus. Mais le problème de nutrition de la mère allaitante reste l'obstacle majeur.

Malgré la campagne d'IEC effectuée par des socio-organisateurs auprès des femmes enceintes et allaitantes pour l'amélioration de leur nutrition, le faible pouvoir d'achat et la nouvelle pratique des cultures maraîchères déviée pour la vente et non la consommation entravent les résultats escomptés. Mais il y a également l'attachement aux habitudes alimentaires traditionnelles.

Recommandation 8 :

- Etendre les campagnes d'IEC auprès des hommes et des matrones qui tiennent encore une importante particulière dans la vie des femmes rurales.
- Organiser des voyages d'échange d'expériences avec le projet Mandrare (PHBM) à Tsivory concernant le renforcement de capacités des matrones.
- Multiplier les séances de démonstration culinaire pour renforcer la sensibilisation.
- Engager et/ou renforcer les actions sur les cultures vivrières, la CUMA comprise pour l'autoconsommation des ménages et surtout pour l'amélioration du régime alimentaire des mères allaitantes et enceintes.
- Assurer la couverture géographique des FKT des zones du projet.
- Engager des études sur la préparation des plantes à tubercule (patate douce – manioc) sans perdre leur valeur nutritive. Contacter le FOFIFA pour les acquis sur la transformation du manioc.

4.5 Approche globale du projet

Les points faibles suivants ont été identifiés pour la recherche de solutions viables afin d'instaurer une collaboration plus performante dans la relation de partenariat CARE/ASOS/FAFAFI.

4.5.1 Partenariat CARE/ASOS/FAFAFI

Conclusion 9 :

– Vision de trois (03) entités différentes sur le terrain :

La notion d'appartenance à un même projet n'est pas perçue notamment sur le terrain. En effet, les populations bénéficiaires font une distinction entre les activités de chaque partenaire. On parle de ASOS ou de CARE ou de FAFAFI et non pas de projet Tragnambo. Ceci concerne également la plupart des responsables des CR.

La faible implication des agents de FAFAFI dans les activités de développement économique démontre le non respect de la notion de complémentarité et de synergie entre les volets ;

Au niveau de la relation de partenariat entre CARE/ASOS/FAFAFI, on constate des cloisonnements entre les partenaires qui entraînent des défaillances au niveau de la coordination. Chaque entité exécute ses activités sur terrain sans communication entre les volets rendant ainsi difficile le rôle des superviseurs de zone.

Le sentiment d'exclusion des partenaires par rapport au Projet «Tragnambo» est dû à la vision d'ONG par les agents de terrain et non vision de projet.

– Faible niveau d'implication des deux (02) coordinateurs régionaux dans le projet :

Les termes du contrat de partenariat ne sont pas respectés. On constate une faible participation des coordinateurs dans les réunions de coordination et dans la supervision et contrôle des agents de terrain.

Le manque d'appui / encadrement des superviseurs techniques reflète le faible niveau d'initiatives et de dynamisme des agents de terrain. De plus, le planning de travail sur terrain est perturbé par la gestion du projet pour rattraper les retards encourus entraînant la frustration des agents ;

La faible fréquence de présence des superviseurs techniques des partenaires tant au niveau du siège que sur terrain ne permet pas aux coordinateurs de prendre les bonnes décisions nécessaires à l'amélioration des stratégies de mise en œuvre des activités pour l'obtention de meilleurs résultats.

Force est de constatée l'insuffisance d'évaluation de la performance des activités de terrain et des agents d'exécution. En effet, les animateurs agricoles de FAFAFI manquent de compétences techniques et ne sont pas à la hauteur de la mission qui leur est assignée.

– Insuffisance de coordination et de synergie entre les partenaires et leurs activités :

La dynamique d'initiatives des partenaires notamment FAFAFI est entravée par l'accélération des activités des volets du développement économique et du développement local.

La stratégie du volet développement économique qui s'atèle déjà à la recherche de revendeurs pour la commercialisation des produits maraîchers manque de synergie avec la stratégie d'approche de ASOS pour l'amélioration de la nutrition par le biais de la consommation de légumes.

Par rapport à l'organigramme du projet, le poste vacant du coordinateur technique risque de surcharger les activités du chef de projet devant jouer les deux (02) rôles à la fois.

La faible motivation des agents de terrain, notamment pour FAFAFI, peut résulter de la faible rémunération. Il en est de même pour les MAFA de FAFAFI et les femmes volontaires de ASOS qui réclament des indemnisations pour le surplus d'activités par rapport à leurs activités agricoles.

Recommandation 9 :

– Pour la cohésion de l'équipe du projet :

Une campagne de communication doit s'effectuer au niveau des localités d'activités pour expliquer à la population concernée la structure et l'organisation de mise en œuvre du projet. Pour cela tous les agents de terrain seront les premiers à être informés et ils assureront la communication en cascade en se considérant comme membre de l'équipe du projet et non en tant que membre de son ONG de recrutement.

– Pour la gestion du projet :

1- L'élaboration d'une planification d'ensemble s'impose pour les trois partenaires afin d'éviter le cloisonnement et l'appartenance organisationnelle.

2- Il faudrait mettre en place un système de coordination :

- Réunion mensuelle de coordination au niveau du bureau du projet dont les participants sont le chef de projet, les coordinateurs régionaux des partenaires avec les autres projets du programme sud ;
- Réunion mensuelle au niveau de chaque sous-bureau présidé par le superviseur de zone avec comme participants les superviseurs techniques des partenaires, les agents de terrain (Socio-organisateurs ASOS et animateurs FAFAFI). Les rapports d'activités y seront restitués, les problématiques de terrain discutées et les perspectives définies ;
- Réunion trimestrielle de toutes les parties prenantes du projet, présidé par le chef de projet ou le coordonnateur technique avec comme participants les coordinateurs régionaux d'ASOS et de FAFAFI, leurs superviseurs techniques, les superviseurs de zone et les chefs volet. La compilation des rapports mensuels des agents effectuée par les superviseurs de zone et le rapport mensuel des chefs volets serviront de base aux discussions.

Les mesures d'accompagnement du système requièrent :

- la prise de responsabilité de tous les membres de l'équipe pour leur participation effective dans les réunions en tant qu'obligation suivant les termes de références de chacun ;
- la nécessité d'établir des rapports / PV de réunion qui doivent faire l'objet d'une large diffusion pour améliorer la communication ;

3- Les Termes de Références (TdR) de partenariat est insuffisant. Chaque poste de l'organisation et même les agents de terrain (socio-organisateurs, animateurs, MAFA, femme volontaire) doivent avoir leur TdR pour mieux les responsabiliser et pour une meilleure coordination et supervision des activités. L'établissement de ces TdR se fera par entité partenaire et sera entériné par l'ensemble des responsables des partenaires.

4- Pour une meilleure collaboration et cohésion, la dotation d'une salle servant de bureau des partenaires au niveau des sous-bureaux est à reprendre.

– Pour FAFAFI :

Pour les agents de terrain défaillants FAFAFI doit prendre les dispositions nécessaires soit le renforcement de leurs capacités soit leur remplacement par des agents de qualité.

Au niveau des MAFA, FAFAFI doit s'investir pour le renforcement de leurs capacités et leur dotation en outils de travail. Il n'est pas à rappeler l'importance de ses vulgarisateurs intermédiaires afin d'optimiser les résultats attendus de FAFAFI.

La mise en place des champs – écoles peut se faire au niveau des MAFA avec la création d'associations de paysans au niveau des quartiers encadrés par les MAFA. Pour motiver les MAFA, il y a lieu d'organiser de compétition entre eux et primer les plus performants.

– Pour ASOS :

Pour mieux assumer leur rôle, les socio-organisateurs ont besoin d'appui en matériels de travail surtout les moyens de déplacement.

Pour valoriser le travail des femmes volontaires, il y a lieu de réfléchir sur leur indemnisation et de renforcer leurs capacités techniques.

– Pour CARE :

Etant la plupart des jeunes avec leur premier poste de travail, il est important de former les agents en matière de politique de développement rural / local basée sur les approches participatives.

Renforcement en moyen humain de l'équipe du développement local.

Les partenaires du projet arriveront à faire preuve de plus de dynamisme et d'initiative dans la mise en œuvre de leurs activités si les efforts sont renforcés en terme d'amélioration des compétences et de motivation des ressources humaines. Des besoins de renforcement de capacités sont à solliciter auprès de la gestion du projet pour que le travail en partenariat générer les résultats attendus.

4.5.2 Communication

Conclusion 10 :

– Système de communication défaillant :

Insuffisance de communication entraînant une synergie non satisfaisante entre les ONG partenaires et entre les agents ;

Insuffisance de communication entre le Projet « Tragnambo » et les dirigeants des CR d'intervention en matière d'objectif et de structure du projet ;

Insuffisance de communication entre le Projet et les communautés bénéficiaires entraînant une méconnaissance des objectifs du projet et sa raison d'être.

Très peu sur le terrain connaisse ce qu'est le projet Tragnambo. CARE/ASOS/FAFAFI sont connus isolément ou tout est confondu en CARE.

Recommandation 10 :

Un système de communication est à mettre en place par la gestion du projet. A titre indicatif, définir une procédure pour la circulation et la destination des rapports et autres informations importantes à émettre.

Reprogrammer une campagne d'information – communication dans les communes d'intervention sur les objectifs et les activités du projet.

Pour une meilleure collaboration avec les parties bénéficiaires (commune et population) adopter un système de communication adéquat.

4.5.3 Approches du projet

Recommandation 11 :

Avec l'arrivée du chef volet suivi-évaluation, le projet devrait compléter le cadre logique ou la planification avec des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) quantifiés, par exemple : combien de quantités vendues ? nombre de CCD fonctionnels ? …

La planification participative est à adopter pour une meilleure appropriation et de responsabilisation des bénéficiaires (Cf. rappel des approches de CARE en annexe).

Pour plus d'implication des femmes et des ménages les plus vulnérables, toujours adopter l'approche genre dans le cadre de la mobilisation et la réalisation des activités.

La mobilisation sociale et la création des associations bénéficiaires sont des préalables pour la réalisation des infrastructures.

5 Conclusions générales

Les messages et les nouvelles techniques sont adoptés par les bénéficiaires, malgré cela la mission d'évaluation a appréciée une faible appropriation et une faible couverture des publics cibles.

La faible pérennisation des infrastructures réalisées se traduit par la non responsabilisation des communautés non préparées à l'avance.

L'approche sectorielle des partenaires rend vulnérable la crédibilité du projet.

Recommandations sur les mesures d'urgence :

- Révision / établissement des TdR de chaque partenaire et de leurs agents respectifs ;
- Révision des mécanismes de coordination et de communication ;

Thématiques prioritaires :

- Mobilisation sociale est à renforcer pour une meilleure appropriation et implication des bénéficiaires. Les trois (03) partenaires CARE/ASOS/FAFAFI sont des spécialistes en la matière.
- Le projet peut faire appel aux autres projets de CARE pour former ces agents en la matière, exemple projet FANDRIAKA du Programme Est.

- Mettre en place le système de pérennisation des routes et pistes réhabilitées / ré ouvertes par la formalisation et la mise en fonctionnement des AUR et AUP.
- Effectuer une campagne de communication dans la zone du projet sur les tenants et aboutissants du projet Tragnambo afin de détruire le mythe ONG au détriment du mythe projet.

6 Evaluation de l'atelier par les participants bénéficiaires

1- Que pensez-vous de l'atelier et de la participation des gens ?

- L'atelier était très intéressant car on a pu évaluer les efforts et réalisations ;
- Les participants étaient motivés et c'est le premier atelier où on a pu pleinement participé ;
- L'atelier nous a permis de prendre connaissance de tout ce que fait le projet ;

2- Avez-vous déjà participé à ce genre d'atelier ?

- C'est la première fois pour une évaluation de projet ;

3- L'atelier vous-a-t-il permis d'acquérir de nouvelles expériences ?

- Echange avec les autres communes, connaissance du projet Tragnambo par rapport à CARE.

4- L'évaluation est-elle utile pour une amélioration du projet ?

- Oui, on a pu identifier les points forts et les points faibles ;
- Cet atelier a favoriser la solidarité des parties prenantes ;
- Ce genre d'atelier est à faire tous les six mois et en faire un avant la fin du projet ;

5- Est-il mieux de faire l'atelier à Fort-Dauphin que dans l'une des communes du projet ?

- On a pu voir la réalité des problèmes des autres zones ;
- Le terrain neutre est meilleur pour de tel atelier. Les autres communes auraient été jalouses de la commune choisie ;
- Il y a eu d'échanges car il y a eu des étrangers qui ont pris part à cette évaluation ;
- Tout ce qu'on a fait dans l'atelier a été nouveau pour nous.

ANNEXES

- Résumé du projet ;
- Agenda de la mission d'évaluation ;
- Liste des personnes rencontrées ;
- Programme de l'atelier participatif ;
- Fiche de présence des participants à l'atelier ;
- Synthèse des recommandations en malgache pour les CR et paysans bénéficiaires.